

jamais, un souvenir qui restera gravé dans le cœur de ses amis qui le regrettent et le pleureront longtemps. — Parmi ses derniers, se trouvent les tertiaires de saint-François d'Assise. Il a été leur ancien directeur. Ce fut lui qui dirigea les premiers pas de leur fraternité, à Montréal. Ce sera donc pour eux un bien doux devoir de reconnaissance que de prier pour lui le Cœur de Jésus et leur Séraphique Père saint-François, afin que l'âme de leur bienfaiteur soit reçue sans délai parmi les chœurs célestes des élus.

R. I. P.

APPEL DU SOUVERAIN PONTIFE

POUR LE MOIS D'OCTOBRE.

Le Saint-Père a de nouveau fait entendre, son cri de détresse et d'espérance à l'approche du mois d'octobre. Chaque année Léon XIII a fait invoquer la Sainte Vierge pour les pressants besoins de l'Eglise, en demandant partout la récitation du rosaire durant ce mois qui lui est dédié. Mais cette année, l'appel du Pape est un cri de détresse : " Vous connaissez, dit-il, dans sa lettre encyclique, (1) les temps où nous vivons : ils ne sont pas beaucoup moins calamiteux pour la religion chrétienne que ceux qui dans le passé, furent le plus remplis de calamités. " Il demande donc de prier, de supplier constamment pour l'Eglise, pour son triomphe sur ses ennemis. Dans cette lettre encyclique du 15 août 1889, c'est à Marie et à Joseph qu'il nous exhorte à adresser nos prières. Il prescrit comme autrefois la récitation du Rosaire de la sainte Vierge, puis après avoir exalté les glorieuses prérogatives de saint Joseph, invite les chrétiens à l'invoquer et à l'imiter il ordonne qu'à la récitation du Rosaire on ajoute une prière à saint-Joseph dont la formule accompagne la lettre.

Récitons avec ferveur cette prière composée par Léon XIII lui-même. Mieux que nous il connaît nos besoins, et saura attirer du ciel les secours qui nous sont nécessaires. Unissons dans la récitation de cette prière notre

(1) Nous ne reproduisons pas cette lettre, parce que déjà elle a été publiée par tous les journaux.